
Guide de référence sur le navettage

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 29 mars 2023



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 29 mars 2023

N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021011

ISBN 978-0-660-42496-5

Table des matières

Définitions et concepts	4
Questions	4
Classifications	5
Concepts au fil du temps	5
Collecte et traitement	6
Qualité des données	6
Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale	6
Biais de non-réponse	7
Indicateurs de la qualité des données	7
Certification des chiffres définitifs	9
Qualité des données sur le navettage	9
Comparabilité au fil du temps	11
Emplacement du lieu de travail	11
Nombre de navetteurs dans le véhicule	11
Plusieurs modes de transport pour la navette	11
Répercussions de la COVID-19	12
Comparabilité avec d'autres sources de données	12

Définitions et concepts

Le questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 fournit des renseignements sur le navettage pour les membres de la population canadienne âgés de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. Les personnes suivantes sont exclues : les personnes vivant dans des logements collectifs institutionnels comme les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers et les pénitenciers; les personnes vivant dans des logements collectifs non institutionnels comme les camps de chantier, les hôtels, les motels, et les résidences pour étudiants; les citoyens canadiens vivant dans d'autres pays; les membres à temps plein des Forces canadiennes en poste à l'extérieur du Canada.

Les variables suivantes, définies dans le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, ont été créées à partir des questions sur le navettage :

- [catégorie du lieu de travail](#)
- [emplacement du lieu de travail](#)
- [destination du navettage](#)
- [principal mode de transport pour la navette](#)
- [plusieurs modes de transport pour la navette](#)
- [nombre de navetteurs dans le véhicule](#)
- [distance \(ligne droite\) du domicile au travail](#)
- [durée du navettage](#)
- [heure de départ pour le travail](#)
- [heure d'arrivée au travail](#).

On utilise souvent ces données de concert avec des variables telles que l'âge, le genre, le travail et le revenu pour brosser un tableau des travailleurs et des navetteurs.

Les caractéristiques et les concepts se rapportant au navettage figurent dans un sous-ensemble de l'univers de la population, soit les personnes âgées de 15 ans et plus qui vivaient dans des logements privés occupés et qui occupaient un emploi pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021.

Questions

Les données sur le navettage sont obtenues à partir des renseignements recueillis aux questions 51 ([catégorie du lieu de travail](#)), 52a) ([plusieurs modes de transport pour la navette](#)), 52b) ([principal mode de transport pour la navette](#)), 52c) ([nombre de navetteurs dans le véhicule](#)), 53a) ([heure de départ pour le travail](#)) et 53b) ([durée du navettage](#)), en plus des renseignements portant sur le lieu de résidence. Les réponses à ces questions sont recueillies dans le questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 (questionnaire [2A-L](#)) et le questionnaire [2A-R](#).

En plus des variables issues de chaque question, les variables relatives à la [distance \(ligne droite\) du domicile au travail](#), à la [destination du navettage](#), et à l'[heure d'arrivée au travail](#) proviennent des questions sur le navettage.

Pour le Recensement de 2021, le questionnaire abrégé [2A](#) a été utilisé pour dénombrer tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé [2A-L](#), qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé 2A, a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire [2A-R](#) a été utilisé pour dénombrer 100 % de la population. Les questions sur le navettage sont posées à chaque répondant âgé de 15 ans et plus qui habitait dans un logement privé occupé et qui avait un emploi ou qui était absent du travail pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021.

Les questions posées dans le questionnaire [2A-R](#) étaient les mêmes que celles du questionnaire [2A-L](#), mais les exemples fournis pour le navettage se rapportaient davantage à ces régions.

Les données sur le navettage disponibles pour chaque personne dépendent de la réponse à la question 51 sur la [catégorie du lieu de travail](#).

Le [tableau 2.7](#) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, contient les données sur le navettage pour chaque catégorie du lieu de travail.

Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez vous reporter aux cinq [feuillettes d'information](#) qui se trouvent à la page Web En route vers le Recensement de 2021.

Classifications

Les données sur l'[emplacement du lieu de travail](#) sont disponibles pour l'ensemble du pays pour un certain nombre de régions géographiques normalisées, dont la [province ou le territoire](#), la [division de recensement](#) et la [subdivision de recensement](#). Les détails pour ces régions géographiques se trouvent à la section « [Introduction à l'univers de la géographie](#) » du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Les données sur l'emplacement du lieu de travail situé dans une [région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement](#) sont également disponibles pour des régions géographiques plus précises, comme les [secteurs de recensement](#), les [aires de diffusion](#) et les régions personnalisées au moyen de demandes personnalisées.

Les données sur l'emplacement du lieu de travail peuvent aussi être fournies pour la plupart des autres unités à la [figure 1.1](#), la hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, qui se trouvent également dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Concepts au fil du temps

La plupart des variables sur le navettage peuvent être comparées au fil du temps, mais il faut tenir compte de certaines considérations décrites ci-dessous.

Premièrement, l'univers de la population de la section sur le navettage a changé. Dans le Recensement de 2016 et dans les cycles précédents, cette section comprenait les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des logements privés occupés qui avaient un emploi ou qui avaient occupé un emploi à un moment donné depuis janvier de l'année précédente. Dans le Recensement de 2021, cette section englobait plutôt les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des logements privés occupés qui occupaient un emploi (ou qui étaient absentes du travail) pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021. Toute comparaison des concepts de navettage au fil du temps doit tenir compte du changement apporté en 2021, et l'univers utilisé pour les données antérieures à 2021 doit donc être ajusté. Pour les produits de données normalisés du Recensement de 2021 sur le site Web de Statistique Canada, l'univers sera le même entre les cycles de recensement.

Deuxièmement, lors du Recensement de la population de 2011 et du Recensement de la population de 2016, la question portant sur le partage d'un véhicule pour se rendre au travail était formulée différemment de la question utilisée pour le Recensement de la population de 2021. Auparavant, on demandait combien de personnes, y compris cette personne, se rendaient habituellement au travail en partageant cette voiture, ce camion ou cette fourgonnette. Pour 2021, on demande combien de travailleurs, y compris cette personne, se rendent habituellement au travail dans cette voiture, ce camion ou cette fourgonnette. Sur le plan conceptuel, les deux questions visent à dénombrer uniquement les travailleurs qui partagent un véhicule, mais les données des cycles précédents indiquaient que, parfois, des enfants d'âge scolaire ou des adultes qui ne travaillaient pas étaient inclus dans le dénombrement. Par conséquent, la comparabilité de cette question entre le Recensement de 2021

et les cycles précédents peut mettre en évidence les différences liées à la définition plus précise utilisée en 2021, au-delà de tout changement réel des tendances relatives au partage d'un véhicule pour se rendre au travail.

Troisièmement, dans le Recensement de la population de 2021, une nouvelle question sur les plusieurs modes de transport pour la navette a été ajoutée. Les répondants devaient déclarer tous les modes de transport utilisés dans leurs déplacements pour se rendre au travail. Si les répondants ont choisi plusieurs modes de transport, on leur a ensuite demandé de déclarer celui qu'ils utilisaient le plus souvent pour le navettage.

Collecte et traitement

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le [chapitre 9](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation en ce qui a trait aux données sur le navettage sont présentés ci-dessous.

Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), et ce, pour diverses populations (comme les peuples autochtones et les immigrants) qui sont généralement désignées dans le présent document sous le nom de « populations d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques des personnes qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de celles qui n'y participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente à mesure que le taux de réponse diminue. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2021, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Quatre indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données pour le contenu du questionnaire détaillé, soit le taux de non-réponse totale (NRT), l'intervalle de confiance, le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au [chapitre 9](#) du [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'**intervalle de confiance** a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour accompagner les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 parce qu'il permet aux utilisateurs de réaliser facilement une inférence statistique. Cet indicateur fournira une mesure de la précision des estimations du questionnaire détaillé. Suivant une approche scientifique, de la recherche et des simulations ont été effectuées afin que les intervalles de confiance soient déterminés à l'aide de méthodes statistiques adéquates pour les données et domaines d'intérêt du Recensement de la population.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un intervalle de confiance de 95 % est un intervalle déterminé autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. L'intervalle de confiance est délimité par une borne inférieure et une borne supérieure. Ces deux bornes sont disponibles pour les estimations du questionnaire détaillé dans la plupart des tableaux de données.

De plus amples détails au sujet des différentes méthodes utilisées pour déterminer les intervalles de confiance et leurs hypothèses sont présentés dans le [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. Il mesure uniquement la non-réponse qui est traitée au moyen de la procédure d'imputation durant le traitement des données (plutôt que par la pondération lorsqu'un échantillon est utilisé). Pour le questionnaire détaillé, le taux de non-réponse par question comprend uniquement les cas de non-réponse partielle à la question, sauf pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, auxquels cas à la fois les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle sont pris en compte. La non-réponse partielle se produit lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Le taux de non-réponse par question pour une question du questionnaire détaillé est défini comme la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt qui n'ont pas répondu à la question, divisée par la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées (p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête pour une question donnée si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Le **taux d'imputation par question** permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation pour une question du questionnaire détaillé désigne la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles la réponse à la question a été imputée, divisée par la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question).

Pour le contenu du questionnaire détaillé, l'imputation pour la plupart des régions est utilisée pour le traitement de la non-réponse partielle, et non pour celui de la non-réponse totale, qui est plutôt traitée au moyen de la pondération. Cependant, dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, l'imputation des ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord le statut d'occupation des logements non répondants est imputé, et ensuite, toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles (voir l'[annexe 1.7](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada). À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Les taux de non-réponse et d'imputation par question peuvent être interprétés comme la proportion d'unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles les renseignements n'ont pas été déclarés ou ont été imputés, respectivement. Les taux pour le questionnaire détaillé sont pondérés de façon à tenir compte du fait que le questionnaire détaillé n'est distribué qu'à un échantillon de la population. Donc, dans ce cas, il s'agit d'une proportion estimée.

Les taux de non-réponse et d'imputation pour une question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.
- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Les [Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021](#), produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada, fournissent tous les renseignements requis pour comprendre et interpréter les indicateurs de la qualité des données pour le Recensement de 2021, ainsi que des lignes directrices qui permettent de s'en servir correctement. Les indicateurs de la qualité des données sont fournis pour que les utilisateurs soient informés de la qualité des renseignements statistiques et puissent juger de la pertinence et des limites des données en fonction de leurs besoins. En général, les données du Recensement de la population de 2021 sont d'une très bonne qualité, mais dans certains cas, les données doivent être utilisées avec prudence. Il est fortement recommandé que les utilisateurs consultent tous les indicateurs de la qualité des données disponibles pour mieux juger de la qualité des produits de données qui les intéressent.

Certification des chiffres définitifs

Une fois la vérification des données et l'imputation terminée, les données ont été pondérées de sorte que les estimations représentent l'ensemble de la population canadienne vivant dans des logements privés. La certification des estimations définitives pondérées était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec celles d'autres sources de données, on recommande la diffusion non conditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (en de rares occasions, pour des raisons de qualité). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer ces chiffres sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres à ces niveaux.

Les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également assujetties à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le [chapitre 1](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de 2021, veuillez consulter le document [Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez vous reporter au [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données sur le navettage

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous présentent les taux de non-réponse et d'imputation pour les principales questions du recensement sur le navettage partout au Canada.

Tableau 1

Taux de non-réponse par question, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population de 2021

	Taux de non-réponse par question				
	Catégorie du lieu de travail	Emplacement du lieu de travail	Principal mode de transport pour la navette	Nombre de navetteurs dans le véhicule	Durée du navettage
Géographie	pourcentage				
Canada	2,9	3,5	3,0	3,6	3,9
Terre-Neuve-et-Labrador	2,5	2,9	2,3	2,8	3,4
Île-du-Prince-Édouard	2,1	2,3	2,1	2,8	3,1
Nouvelle-Écosse	2,3	2,7	2,3	3,0	3,2
Nouveau-Brunswick	2,6	3,1	2,4	3,1	3,4
Québec	2,6	3,1	2,5	3,0	3,3
Ontario	2,7	3,4	2,9	3,5	3,8
Manitoba	3,1	3,5	3,1	3,9	4,2
Saskatchewan	3,0	3,4	3,0	3,8	4,0
Alberta	3,7	4,6	3,8	4,5	5,0
Colombie-Britannique	3,3	4,0	3,5	4,1	4,3
Yukon	5,7	6,0	5,5	6,3	6,7
Territoires du Nord-Ouest	10,2	11,0	10,8	11,4	12,2
Nunavut	26,6	26,8	26,6	26,5	28,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

Tableau 2

Taux d'imputation par question, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population de 2021

	Taux d'imputation par question				
	Catégorie du lieu de travail	Emplacement du lieu de travail	Principal mode de transport pour la navette	Nombre de navetteurs dans le véhicule	Durée du navettage
Géographie	pourcentage				
Canada	2,9	3,8	3,3	3,7	6,3
Terre-Neuve-et-Labrador	2,5	3,1	2,6	2,8	6,0
Île-du-Prince-Édouard	2,1	2,4	2,4	2,8	4,8
Nouvelle-Écosse	2,3	2,8	2,5	3,0	5,7
Nouveau-Brunswick	2,6	3,9	2,6	3,1	5,4
Québec	2,6	3,2	2,9	3,1	5,1
Ontario	2,7	3,6	3,2	3,6	6,5
Manitoba	3,1	3,5	3,5	4,0	6,4
Saskatchewan	3,0	3,9	3,4	3,8	6,4
Alberta	3,7	5,0	4,1	4,6	7,6
Colombie-Britannique	3,3	4,5	3,8	4,2	6,8
Yukon	5,7	6,1	6,0	6,5	8,6
Territoires du Nord-Ouest	10,2	11,0	11,4	11,5	13,4
Nunavut	26,6	26,8	27,4	26,6	29,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

La plupart des taux d'imputation sont inférieurs à ceux enregistrés en 2016, à l'exception des taux d'imputation pour les territoires, qui sont plus élevés qu'en 2016.

Les taux de non-réponse par question et les taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

La vérification des données indique que, comparativement aux recensements précédents, un plus grand nombre de répondants ont déclaré un lieu de travail qui était le même que leur lieu de résidence ou qui se trouvait à proximité de celui-ci. Cela peut contribuer à une surestimation de la catégorie « autre moyen » de la variable mode de transport pour le navettage et de la catégorie « moins de 1 km » de la variable distance du domicile au travail.

Comparabilité au fil du temps

La plupart des variables sur le navettage peuvent être comparées au fil du temps. Il faut toutefois tenir compte des exceptions décrites ci-dessous.

Emplacement du lieu de travail

Avant le Recensement de 2016, le codage automatisé et manuel de l'emplacement du lieu de travail pour les personnes qui travaillent dans les subdivisions de recensement rurales situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement était effectué en codant tous les enregistrements à un point représentatif dans le plus grand îlot de diffusion de cette subdivision de recensement.

En 2016, le codage automatisé du lieu de travail a été amélioré en créant la possibilité de coder automatiquement à un côté d'îlot ou à un îlot de diffusion dans une subdivision de recensement rurale. Le codage du lieu de travail a été peaufiné davantage en 2021 grâce à la mise en œuvre de nouvelles fonctions d'appariement dans le cadre du processus de codage automatique et à l'élargissement, dans la mesure du possible, du codage manuel du lieu de travail dans les subdivisions de recensement rurales au niveau du côté d'îlot ou de l'îlot de diffusion.

Ces changements signifient que dans l'ensemble, et particulièrement pour les régions non urbaines, le codage de l'emplacement du lieu de travail est géographiquement plus précis que dans les recensements précédents.

Nombre de navetteurs dans le véhicule

En 2021, des changements ont été apportés à la question sur le partage d'un véhicule pour se rendre au travail. La question a été mise à jour pour porter précisément sur le nombre de travailleurs à bord de la voiture, du camion ou de la fourgonnette. Par exemple, même si les enfants d'âge scolaire peuvent être dans la voiture, on ne doit pas les dénombrer. De plus, les processus ont été ajustés pour accepter le fait qu'un passager peut être le seul travailleur à se trouver dans la voiture, le camion ou la fourgonnette pour se rendre au travail, alors que dans les recensements précédents, ce n'était pas le cas. Par exemple, si le conducteur est un étudiant ou un adulte qui ne travaille pas, le passager est le seul travailleur dans le véhicule. Par conséquent, il est difficile de comparer directement les estimations de 2021 en ce qui concerne le nombre de navetteurs dans le véhicule avec les données des recensements de 2016 et de 2011.

Plusieurs modes de transport pour la navette

Le concept de plusieurs modes de transport pour la navette a été ajouté en 2021 et, par conséquent, la comparabilité historique est impossible.

Répercussions de la COVID-19

Les utilisateurs doivent savoir que la pandémie et les mesures de santé liées à la pandémie ont une forte incidence sur toutes les tendances relatives aux données sur le navettage. Au moment du recensement, en mai 2021, plusieurs provinces et territoires avaient imposé des restrictions et des fermetures en raison de la pandémie. On a observé une baisse importante du nombre de navetteurs étant donné l'augmentation du nombre de personnes travaillant à domicile et une baisse de l'emploi dans certaines industries où le travail à domicile n'était pas possible (p. ex. les ventes au détail et les services de restauration).

Comparabilité avec d'autres sources de données

De nombreux facteurs ont une incidence sur les comparaisons des données sur le navettage avec d'autres sources de données. La comparabilité est influencée par les différences au chapitre de la population cible de l'enquête, de la période de référence, des méthodes d'échantillonnage et de collecte, de la formulation des questions, du format du questionnaire, des exemples et des instructions, des approches en matière de traitement des données ainsi que du climat sociopolitique au moment de la collecte des données.

Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence au moment de comparer les données du Recensement de la population de 2021 avec celles d'autres sources, car il pourrait y avoir des différences dans les définitions utilisées et la façon dont les données sont recueillies. Voici quelques divergences courantes.

Population d'intérêt occupée

Le nombre estimatif de travailleurs dans une région géographique donnée dans le cadre du Recensement de la population de 2021 peut différer des estimations provenant d'autres sources (p. ex. les enquêtes auprès des entreprises et des établissements) puisque les entreprises qui ont plus d'un emplacement rapportent souvent que tous leurs travailleurs travaillent à un seul emplacement (p. ex. le siège social). De plus, le Recensement de la population de 2021 permet de recueillir des renseignements détaillés uniquement pour l'emploi principal qu'exerce une personne. Les personnes qui ont plus d'un emploi sont dénombrées seulement dans leur emploi principal.

Travail à domicile

Dans le cadre du Recensement de la population de 2021, les estimations des personnes qui travaillaient à domicile sont fondées sur l'emploi principal et le lieu habituel de travail d'une personne. Dans de nombreuses autres enquêtes, on demande aux répondants si une partie de leurs heures de travail se fait à domicile. Par conséquent, d'autres enquêtes pourraient fournir une estimation beaucoup plus élevée de la population qui travaille à domicile.

Distance de navettage

La distance de navettage est calculée en ligne droite entre le point représentatif de l'îlot de diffusion résidentiel et le point représentatif de l'emplacement du lieu de travail. Dans la plupart des cas à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, la distance de navettage calculée sous-estime la distance réelle parcourue pour se rendre au travail, car les travailleurs ont rarement un itinéraire qui réduit au minimum la distance à parcourir, comme en ligne droite, entre leur domicile et leur lieu de travail. Pour les personnes qui travaillent à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, la distance de navettage peut être exagérée puisque l'emplacement du lieu de travail est parfois codé en fonction d'un seul point représentatif pour la subdivision de recensement de travail. Cela peut avoir un effet sur la distance de navettage calculée, en particulier lorsque la subdivision de recensement de travail couvre une grande superficie.

Origine du navettage

Dans le cadre du Recensement de la population de 2021, on suppose que le point de départ du navettage est le lieu habituel de résidence d'une personne, mais il existe souvent des exceptions. Dans certains cas, les répondants occupaient un emploi plus tôt au cours de l'année ou de l'année précédente et vivaient dans une résidence en particulier, mais au moment du recensement, ces répondants étaient absents du travail et vivaient dans une autre résidence. Dans d'autres cas, les répondants ont effectué des voyages de travail prolongés (p. ex. pour participer à un projet spécial dans une autre région de la province ou du pays). Souvent, une personne du lieu habituel de résidence du répondant fournira les renseignements du recensement de la personne sans mentionner les circonstances particulières dans lesquelles elle fait la navette depuis une résidence temporaire. De la même façon, certaines personnes disposent d'une résidence près de leur travail et retournent à leur lieu habituel de résidence (pour les besoins du recensement) les fins de semaine. Quoi qu'il en soit, aucun changement n'est apporté au lieu habituel de résidence des personnes occupées; leur lieu habituel de résidence au moment du recensement est considéré comme étant le point de départ du navettage.

De plus, les étudiants travaillent souvent après les heures de classe dans un endroit situé près de l'école. Par conséquent, les données peuvent présenter des modes de navettage et des modes de transport inhabituels par rapport à leur lieu de résidence.

Comparabilité avec l'Enquête sur la population active

Il existe peu de sources de données comparables sur le navettage à l'échelle nationale. Pour évaluer les conclusions du Recensement de la population de 2021, les données recueillies ont été comparées, dans la mesure du possible, avec celles de l'Enquête sur la population active (EPA).

En avril 2020, plusieurs questions ont été ajoutées à l'EPA afin de recueillir des renseignements sur le travail à domicile. Les données du Recensement de 2021 concernant la « catégorie du lieu de travail » ont été comparées avec les données de l'EPA de mai 2021. Elles ont présenté des résultats comparables.

L'EPA de mai 2022 comprenait des questions supplémentaires comparables au contenu sur le navettage du Recensement de 2021, ce qui donne un portrait plus récent des habitudes de navettage. Ces données de l'EPA peuvent être comparées aux estimations du Recensement de 2021 pour les variables liées à la catégorie du lieu de travail, aux modes de transport pour la navette et au temps de navettage. La comparaison des données du recensement avec les données de l'EPA de mai 2022 a montré un retour partiel vers les tendances de navettage de 2016.